



Comité d'Entente des Associations Patriotiques et de Combattants de l'Hérault

A Prades le Lez, le jeudi 17 novembre 2016.

Compte-rendu de l'Assemblée plénière du 17 novembre 2016.

Ordre du jour :

- 1 - Hommage aux soldats morts pour la France cette année 2016.
- 2 - Accueil des nouvelles associations comme membres du CEACH.
- 3 - Rapport moral et d'activités 2016 par le secrétaire général.
- 4 - Rapport financier par le trésorier.
- 5 - Mode de fonctionnement.
- 6 - Création d'un formulaire d'adhésion au CEACH.
- 7 - Site informatique.
- 8 - Projet d'actualisation des statuts et du règlement intérieur du CEACH.
- 9 - Honorariat.
- 10 - Sujets d'actualité.
- 11 - Questions diverses.
- 12 - Intervention d'Alain DAVID directeur intérimaire de l'ONAC - VG.

Le président ouvre l'assemblée à 9 heures 45, souhaite la bienvenue aux 36 participants, et rappelle l'ordre du jour.

1 - Hommage aux soldats morts pour la France cette année 2016 :

Le président remercie les présidents d'associations et leurs représentants, qui sont venus nombreux participer à cette assemblée.

Il fait observer une minute de silence en hommage aux quatre soldats morts pour la France au Mali et au Sahel cette année 2016.

Il porte l'attention sur la nouvelle appellation de notre comité : « Comité d'Entente des Associations patriotiques et de Combattants de l'Hérault » pour mieux représenter dans leur finalité toutes les associations adhérentes. Cette initiative du Bureau n'appelle aucune remarque de la part de l'assemblée.

COMITE d'ENTENTE des ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES et de COMBATTANTS de l'HERAULT

CEACH : Siège social = 46, rue Roucaïrol - 34730 PRADES-LE-LEZ

Tél = 04.67.59.71.80 - Mobile = 06.72.73.77.36

Courriel : cgradit34@orange.fr

Site : ceach.fr

2 - Accueil des nouvelles associations comme membres du CEACH :

Le président nous présente les cinq nouvelles associations venues grossir les rangs du CEACH cette année 2016 :

- le Trèfle : officiers Gendarmerie issus de l'EONG, président général ALAUX
- Anciens combattants de ST-GELY / Pic St Loup, président J-Cl. LEGAGNEUX
- Comité Languedoc-Roussillon des Joinvillais, président J. BIGOUIN
- Rhin et Danube, président Alexis LAURENT
- le Souvenir Français, président Alexis LAURENT.

Nous sont également présentées quatre autres associations qui accepteraient de rejoindre le CEACH :

L'APAH (Association Projet Avenir Harkis) dont le président Rabah BENSÂÏDI nous explique que la date du 25 septembre, choisie pour rendre chaque année hommage aux Harkis, ne repose sur aucune base historique et propose avec tous les Harkis qu'elle soit remplacée par celle du 12 mai, date à laquelle a été diffusé en 1962 l'ordre d'« abandonner les Harkis ».

L'ACORAM L-R (Association des Officiers de Réserve de l'Armée de Mer) qui n'est pas représentée aujourd'hui parce que son président, J. CHEVREAU, et son secrétaire, Ph. MANFREDI, sont des « actifs ».

La DLPALO (De La Pierre A L'Olivier). La présidente, Madame P. LUMINEAU, nous explique que cette association regroupe les Parents des soldats morts pour la France en OPEX. L'Etat vient en aide aux conjoints et aux descendants de ces soldats mais ne prend pas en charge les parents.

Le Comité d'Entente des Anciens Combattants de BEZIERS (CEACB). Camille TORQUEBIAU, président de ce comité, nous apprend qu'il regroupe 21 associations qui englobent 700 adhérents. Le CEACB accepte le principe d'adhérer au CEACH et de devenir de fait le Vice-président du CEACH pour le Biterrois.

3 - Rapport moral et d'activités 2016 par le secrétaire général :

Le secrétaire général précise que le CEACH regroupe 38 associations ce qui représente un effectif d'un peu moins de 7.000 adhérents. La remarque du président départemental de l'UNC sur la présence d'adhérents dans plusieurs associations et comptés à chaque fois est parfaitement justifiée

Il y a 9 associations patriotiques et 29 associations d'anciens combattants.

31- Depuis l'assemblée générale annuelle du 21 janvier 2016 le **Bureau du CEACH s'est réuni trois fois**, en février, juin et septembre 2016, notamment pour étudier une adaptation des statuts du CEACH et préparer l'Assemblée plénière d'aujourd'hui.

32- En juin 2016 nous avons lancé une **opération d'ouverture aux associations de Harkis**. Sur la bonne dizaine d'associations contactées une seule s'est manifestée, l'APAH dont le président assiste à notre réunion d'aujourd'hui comme observateur.

33- Depuis fin janvier 2016 le CEACH, avec son drapeau, a participé à 17 **cérémonies officielles** qui ont eu lieu dans le département.

34- Cette année 2016 le CEACH a fait effort sur la **communication**.

Le président de l'AALEME, nouveau webmaster aura la parole tout à l'heure.

Le Bureau estimait que le CEACH pourrait émettre un bulletin trimestriel. Finalement les informations permanentes que nous fournira en continu le webmaster remplaceront avantageusement ce bulletin dont la mise à jour aurait été fastidieuse.

Deux fois par an, après les AG - AP, est diffusé **l'annuaire du CEACH** qui contient toutes les coordonnées des présidents des associations. Il est tenu à jour en permanence et il vous revient de faire part de tout changement dès qu'il intervient.

Pour conclure l'état de santé du CEACH est bon. Quatre nouvelles associations sont prêtes à rejoindre nos rangs. Sachons utiliser les outils modernes de communication pour mieux nous faire connaître.

4 - Rapport financier par le trésorier :

Le trésorier nous rappelle qu'il vient de prendre la succession de Paul BATTUT dont l'action au sein du CEACH fut remarquable.

Il nous recommande de régler notre cotisation annuelle au CEACH si possible au cours du premier trimestre.

Il annonce que par mesure d'économie les reçus fiscaux nécessaires à chaque trésorier d'association sont envoyés par internet.

Puis le trésorier nous présente l'état des recettes et des dépenses.

5 - Mode de fonctionnement :

51 - **cadencement des réunions** : le Bureau se réunit chaque trimestre.

Notre assemblée générale annuelle a lieu en principe au second trimestre.

Nous pouvons nous interroger sur la nécessité ou non d'une assemblée plénière au second semestre. L'assemblée a paru plutôt favorable au maintien des deux assemblées dans l'année. A revoir lors de l'assemblée générale.

52 - **une des deux assemblées annuelles** devrait pouvoir être organisée sur les villes centres des futurs vice-présidents : BEZIERS, LODEVE, LUNEL, SETE.

53 - **représentativité** : notre comité d'entente mène une action politique neutre et se fixe pour objectif d'être reconnu pour ce qu'il est.

54 - dépôt de gerbes par le CEACH : actuellement le CEACH ne dépose qu'une gerbe dans l'année, pour la cérémonie en hommage aux gendarmes morts en service commandé.

Le CEACH pourrait déposer deux autres gerbes dans l'année, à l'occasion du 2 novembre en hommage à tous les soldats morts pour la France, et lors de la cérémonie départementale du 5 décembre en hommage aux soldats morts pour la France en AFN. Une démarche va être entreprise dans ce sens.

6 - Création d'un formulaire d'adhésion au CEACH :

Pour accueillir les cinq nouvelles associations nous avons créé un formulaire d'adhésion au CEACH.

Nous profitons de l'occasion pour demander aux 38 associations déjà membres de bien vouloir remplir le formulaire pour nous donner les informations de base indispensables à un meilleur fonctionnement.

Un formulaire va être envoyé par le secrétaire général. Ils faudra le remplir puis le retourner au secrétaire dûment renseigné par le même mode internet. Il est déjà accessible si vous actionnez le lien suivant : <http://ceach.fr/pdf/bulletinadhesionceachv16.fr>

7 - Site informatique :

Notre nouveau webmaster, le Président de l'AALEME, nous précise que le site du CEACH qu'il vient de créer s'appelle tout simplement « ceach.fr ». Il a été construit en avril-mai 2016. Il a été mis en ligne fin mai 2016.

La difficulté rencontrée portait sur la définition de chaque association adhérente. En effet notre Comité d'entente rassemble des associations et/ou des délégations locales, départementales ou régionales voire même nationales. Il a fallu harmoniser toutes ces filiations.

Maintenant que nous avons notre site du CEACH il faut le faire vivre.

Comment ?

C'est simple, chaque association devrait, après la mise à jour de sa page d'accueil, faire parvenir un article, des photos, avant ou après chaque activité, transmettre un document ou un article qui peut intéresser tous le monde.

De son côté le webmaster alimente notre site en publiant régulièrement toutes les semaines une Newsletter qui diffuse des informations tous azimuts, actualité, livres, documents, photos, vidéos, etc.

8 - Projet d'actualisation des statuts et du règlement intérieur du CEACH :

S'appuyant sur l'expérience acquise par Jean-Marie GONZALEZ à l'échelon national avec sa propre association, le bureau l'a sollicité pour proposer un toilettage de nos statuts et du règlement intérieur du CEACH en vue d'obtenir une meilleure adaptation à notre fonctionnement.

Il propose d'apporter les mises à jour nécessaires téléchargeable à l'adresse suivante : ceach.fr/pdf/modifstatuts2017v1.pdf

Ces propositions figurent dans les exemplaires que nous venons de vous distribuer sous forme papier de manière que vous puissiez les étudier et les commenter d'ici à l'Assemblée générale 2017 qui aura lieu au second trimestre de l'année prochaine et au cours de laquelle sera prise la décision de modification de ces textes lors d'une assemblée générale extraordinaire jumelée à l'assemblée générale.

Vos remarques, sont à transmettre au secrétaire général du CEACH.

9 - Honorariat :

Paul BATTUT a été élu à l'unanimité « **Membre honoraire** » du CEACH en reconnaissance des éminents services exemplaires rendus en tant que trésorier du CEACH pendant plus de **vingt ans**.

La candidature de l'ancien président, Jean RABAGLIA, n'a pas été retenue compte tenu des conditions de sa démission.

10 - Sujets d'actualité :

101 : la nouvelle médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, créée par un décret de juillet 2016, figure au 5^{ème} rang protocolaire, avant les croix de guerre et la croix de la valeur militaire.

Unanimement nous ne voyons pas l'utilité d'une telle mesure et nous nous opposons à son rang protocolaire. Plusieurs associations ont adressé des protestations en ce sens au gouvernement ou au Grand Chancelier.

102 : la décision de revaloriser la pension de retraite du combattant de 11 % a été prise le 5 octobre 2016 : 2 points au 1^{er} janvier 2017 et 2 points au 1^{er} septembre 2017. Le CEACH se réjouit de cette décision.

103 : le chef de l'Etat a reconnu le 25 septembre dernier la responsabilité du gouvernement français dans l'abandon des Harkis en 1962. Comme les Harkis le CEACH s'est réjoui de cette reconnaissance mais il estime toutefois qu'elle est incohérente avec la maintien de la célébration officielle du 19 mars.

104 : la Garde nationale a été créée en octobre 2016. Elle regroupe et coordonne les réservistes opérationnels des trois armées, de la gendarmerie et de la police. Le CEACH considère que son rôle consiste à inciter les jeunes à s'engager dans les réserves.

105 : la médaille de la ville de MONTPELLIER vient d'être décernée à notre grand ancien, Alexis LAURENT. Le CEACH s'en réjouit et félicite son président honoraire pour cette reconnaissance amplement méritée.

106 : le CEACH participera à la cérémonie départementale du 5 décembre prochain à SETE en hommage aux soldats morts pour la France en AFN pendant les dix longues années de ces conflits. Il souhaite également une grande participation à MONTPELLIER et dans toutes les communes où elle sera organisée.

L'initiative a été prise de participer pour cette occasion au rassemblement dit des « 1000 drapeaux » en mobilisant ici tous nos porte-drapeaux.

11 - Questions diverses :

111 : René CATHALA, président de l'AOR, considère que nous devons encourager l'association DLPALO pour soutenir les parents de soldats morts pour la France en OPEX. Il propose que nous assistions nombreux et financièrement aux concerts de chorale et aux pièces de théâtre que la DLPALO va organiser dans les mois à venir.

112 : il est demandé pourquoi le CEACH n'est pas affilié à la FNAM (Fédération Nationale André Maginot). Tout simplement parce que certaines associations membres du CEACH le sont déjà et que ce n'est pas le but du CEACH.

12 - Intervention du Colonel (er) Alain DAVID directeur intérimaire de l'ONAC - VG :

Il est 11 heures 45. Nous recevons le colonel (er) Alain DAVID, directeur intérimaire de l'ONACVG 34.

Le directeur de l'ONACVG 34 considère qu'il est de son devoir d'être présent parmi nous pour prendre connaissance de nos préoccupations.

Il nous expose l'œuvre de l'ONACVG face à cinq thématiques :

- la mémoire avec effort auprès des jeunes et valorisation du patrimoine
- l'ONACVG guichet unique des anciens combattants,
- prise en charge de la quatrième génération du feu avec l'accompagnement des blessés en OPEX, l'attribution de la carte du combattant, la notion nouvelle de « mort pour le service de la Nation »
- accentuation de l'aide aux Harkis
- consolidation de l'ONACVG comme établissement public.

D'autre part l'ONACVG s'est fixé cinq points de vigilance : la tenue des porte-drapeaux, le conseil départemental des anciens combattants, les décorations accordées aux vétérans et aux responsables d'associations, la solidarité, et la participation des jeunes au devoir de mémoire.

Il est 12 heures 40. L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie l'assistance pour sa participation active à cette réunion et clôt l'Assemblée plénière CEACH du second semestre 2016.

Rendez-vous est pris pour notre prochaine Assemblée générale 2017.

Le secrétaire général :
Charles JANIER

Le président :
Claude GRADIT

L'original est signé.